



HAL
open science

Abel Gruvel (1870-1941) et la création de Port-Étienne

Josquin Debaz

► **To cite this version:**

Josquin Debaz. Abel Gruvel (1870-1941) et la création de Port-Étienne: Un instrument scientifique, économique et politique. 2012. hal-00718859

HAL Id: hal-00718859

<https://hal.science/hal-00718859>

Preprint submitted on 18 Jul 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Abel Gruvel (1870-1941) et la création de Port-Étienne.

Un instrument scientifique, économique et politique

S'il n'est le premier à en avoir tenté l'expérience, Abel Gruvel a joué un rôle essentiel dans l'implantation d'une industrie des pêches dans la région du cap Blanc en Mauritanie. Des premières missions exploratoires au suivi et soutien des entreprises de pêches dans leur implantation sur ces côtes, les aspects économiques, scientifiques et politiques se sont mêlés et renforcés pour faire de Port-Étienne un instrument colonial. Gruvel, alors maître de conférences en zoologie, a su donner une teinte scientifique à un projet économique, devant d'une part proposer une alternative aux crises des pêcheries en métropole et à Terre-Neuve et d'autre part servir la balance commerciale et alimentaire de la région. Issu du monde des stations de biologie marine, et fervent partisan d'une zoologie appliquée, il a inscrit cet épisode de sa carrière dans un système plus large d'études des pêcheries, d'abord au Ministère des colonies, puis au Muséum national d'Histoire naturelle. Nous tenterons au long de ce papier de mettre en regard la construction argumentative prosélyte d'une installation économique conduite scientifiquement, que Gruvel employait à l'égard de Port-Étienne, et l'intérêt politique que constituait, pour le Gouvernement Général de l'AOF le développement d'une pêche industrielle française sur cette côte et la création d'une interface entre routes terrestres et maritimes sous contrôle du colonisateur. Sans prétendre pouvoir appliquer directement le concept, nous souhaiterions éclairer ce texte de la notion « *cultural borderland* » apportée par Fa-Ti Fan aux travaux d'histoire globale dans le cadre d'une histoire des sciences post-coloniale (Fan 2008), qui serait ici transcrite dans l'« espace frontalier culturel » qui se constitue à Port-Étienne, à la croisée des colonialismes militaire et économique et d'une science ingérente sinon d'une certaine forme de colonialisme scientifique (Debaz, *à paraître*). Pour introduire cette étude, nous commencerons par dépeindre le personnage d'Abel Gruvel, comment il va abandonner sa position d'enseignant de zoologie à Bordeaux pour se lancer dans la promotion des pêcheries coloniales, pour ensuite obtenir une chaire *ad-hoc* au Muséum et se pencher sur la protection de l'environnement dans les colonies. Dans un deuxième temps, seront abordés plus précisément la mission de 1905 et la fondation de Port-Étienne qui en découle. Enfin, nous observerons Gruvel soutenir les premières étapes du développement délicat du port de pêche face aux problèmes qui vont successivement freiner ou menacer son existence.

Abel Gruvel et ses trois carrières

La trajectoire de carrière de Gruvel passe par deux points d'inflexion majeurs. S'étant tout d'abord spécialisé dans l'étude des Cirripèdes, il se lance ensuite dans la promotion d'une zoologie appliquée à l'agriculture et à la lutte contre les nuisibles. Ce n'est que lorsqu'il est chargé d'une mission le long des côtes de Mauritanie, que Gruvel va abandonner ces premières activités pour se consacrer entièrement au développement des pêcheries coloniales. Cette nouvelle carrière va ensuite l'amener à s'impliquer dans les procédures décisionnelles et consultatives de la protection de la nature dans les colonies.

S'il s'installe à Paris et entreprend des études de médecine, l'attention d'Abel Gruvel est rapidement captée par les cours de zoologie de la Sorbonne, donnés par Henri de Lacaze-Duthiers (1821-1901) et ses élèves Yves Delage (1854-1920) et Alfred Giard (1846-1908), dont

l'enthousiasme et les qualités drainaient de nombreux étudiants¹. Au vu de son potentiel prometteur, le jeune Gruvel est alors incorporé dans le « système » de Lacaze-Duthiers, obtenant un poste de préparateur, et s'imprégnant d'une zoologie expérimentale au sein même des stations de biologie marine fondées par le maître, à Roscoff et Banyuls-sur-Mer (Debaz, 2005). Sur proposition d'Yves Delage, il rédige un doctorat consacré aux Cirripèdes, puis devient chef des travaux pratiques de zoologie à la faculté des sciences de Bordeaux en 1893. Gruvel poursuit ses travaux sur les Cirripèdes dans les collections du Muséum d'Histoire naturelle de Paris², tout en poursuivant sa carrière bordelaise (chargé de conférences en 1895 puis maître de conférences en 1900).

Ne pouvant retrouver les facilités de Roscoff et de Banyuls à la station d'Arcachon, sur laquelle règnent les physiologistes de la faculté de médecine de Bordeaux, il met alors en place un « système » inspiré de celui de son maître, croisant les ressources offertes par la faculté des sciences de Bordeaux et celles de la Société d'études et de vulgarisation de la zoologie agricole qu'il fonde en 1902, à savoir, principalement un laboratoire et un périodique scientifique spécialisé, la *Revue de zoologie agricole et appliquée*. Confronté à d'importants problèmes de parasites des cultures, en particulier des vignes³, Gruvel propose la mise en place d'une politique appuyée sur une zoologie appliquée à l'agriculture. Il expose en particulier l'intérêt d'un dispositif d'instruction des agriculteurs et de leurs enfants dans le but d'obtenir une « persuasion générale » pour améliorer de manière globale et efficace l'agriculture. Cet enseignement devant accompagner l'agriculteur tout au long de son activité, Gruvel donne régulièrement des cours du soir de vulgarisation à leur intention dans le cadre de cette Société (Gruvel, 1902).

Deux points sont ici à noter dans la trajectoire de Gruvel. D'une part l'influence importante qu'ont eue sur lui, tant au plan conceptuel qu'organisationnel les grands mandarins de la zoologie et des stations de biologie marine, celle de Lacaze-Duthiers en tête. D'autre part, le point de vue surplombant qu'il s'arroge dans ses rapports avec les agriculteurs, et qui se retrouvera dans ses propos tant vis-à-vis des populations coloniales que métropolitaines. Pour comprendre l'orientation que prendra la carrière de Gruvel, il faut revenir à son rêve d'enfance, sur les traces d'un oncle ayant « servi à Madagascar et à la Réunion », et inspiré par ses lectures et ses rencontres : devenir médecin colonial (Gruvel, 1930 : 1). Aussi, cette première mission en Afrique, révolutionnaire, dès sa préparation en 1903, les intérêts du jeune zoologiste qui va s'impliquer à corps perdu dans le développement des colonies, en délaissant une carrière prometteuse. Il en vient à parler d'une « œuvre coloniale » :

« Mon œuvre coloniale toute entière forme un ensemble dont il est, en quelque sorte, impossible de séparer ce qui est de la science pure de ce qui n'en est que l'application, tellement tout se tient dans une œuvre semblable. » (Gruvel, 1930 : 50)

¹ Henri de Lacaze-Duthiers est alors un potentat de la zoologie française, fondateur des *Archives de zoologie expérimentale et générale*, il met en avant une approche expérimentale de la discipline et promeut l'implantation de laboratoires le long des côtes française : les stations de biologie marine. Deux de ses premiers élèves parisiens se brouilleront rapidement avec le maître : Edmond Perrier (1844-1921) qui dirigera le Muséum d'histoire naturelle durant près de 20 ans et Alfred Giard qui sera un des principaux promoteurs des théories de l'évolution en France. Yves Delage, resté plus proche de Lacaze-Duthiers, est également une figure essentielle des stations de biologie marine et des travaux transformistes en France.

² Les résultats de ces travaux seront publiés dans une monographie (Gruvel, 1905), primée par le prix Ponti de l'Académie des sciences.

³ Dans la deuxième moitié du XIXe siècle l'insecte phylloxéra d'origine américaine ravage le vignoble européen et provoque une crise majeure dans le secteur, en particulier dans le Sud-Ouest français.

Figure 1. Portrait d'Abel Gruvel (1870-1941)

A la suite de la première mission de 1905, Gruvel prit congé de l'Instruction publique et obtint du ministère des Colonies une mission permanente en Afrique Occidentale Française. Entre 1905 et 1912, il entreprit six missions d'exploration le long de la côte occidentale de l'Afrique. En 1912, Gruvel installait un laboratoire de production coloniale d'origine animale pour l'École pratique des hautes études (EPHE), dans les bâtiments du Muséum de Paris, qui fut à l'origine, en 1920, de la création d'une chaire de Pêches et production animales d'origine coloniales, que Gruvel occupa en sus de son statut de Conseiller technique du Ministère des colonies, acquis en 1919. Il apparaît qu'en dehors de la période de sa mobilisation, de 1914 à 1919, Abel Gruvel a effectué entre 1905 et jusqu'à sa retraite en 1940, en moyenne près d'une mission par an, (voir tableau 1).

Ainsi, cette activité soutenue conduira la France aux premiers rangs des recherches sur la pêche et les pêcheries :

« Les études scientifiques sur les pêcheries sont considérablement plus avancées dans les colonies françaises que sur le territoire britannique, et ce largement grâce à l'enthousiasme du Professeur Gruvel, qui, au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, est à la tête d'un département spécifique de recherche et d'enseignement dédiée au sujet. [...] Durant les trente dernières années, le Professeur Gruvel a lui-même mené les recherches en pêcheries le long de la côte ouest de l'Afrique, spécialement à Port-Étienne et à Dakar en Afrique Occidentale Française [...] Port-Étienne, sur la côte mauritanienne, est le principal centre de développement de pêcheries modernes. (Worthington, 1958 : 247-248) ⁴

L'« œuvre coloniale » de Gruvel ne s'est pas arrêtée aux seules pêcheries mais sa vision s'est également étendue à la protection de la nature. Sans en avoir été un important théoricien, Gruvel en est un promoteur actif, au travers de ses actions en matière de conseil scientifique et surtout en participant à de nombreuses commissions de protection de la nature dans les colonies. Loin d'adopter une posture sacralisant la nature, il met en avant la valeur morale qui procède du devoir économique d'exploiter au plus rationnellement et entièrement les richesses produites par la faune et la flore, c'est-à-dire en protégeant le renouvellement de la ressource. Cette part de son activité naît de préoccupations pour relancer la pratique de la chasse aux cétacés par la France couplées à la dénonciation des pratiques des bateaux-usines et de leurs gaspillages qu'il partage avec Jean-Baptiste Charcot⁵ (1867-1936), principalement dans le cadre d'une commission interministérielle qui aboutit à un décret de réglementation de la chasse aux Baleinoptères en avril 1914. Gruvel et son élève Georges Petit (1892-1973) vont agir et parler pour la protection d'une nature considérée comme une ressource économique fragile au sein de la Société d'acclimatation ou de conférences internationales, mais surtout de commissions comme le Comité pour la protection de la faune coloniale à partir de 1925. Cette conception particulière, s'accompagnant d'un hygiénisme tendant à l'eugénisme caractéristique de l'époque, et suivant sa vision en surplomb des populations humaines renforcée après la guerre (Gruvel, 1918), influencera d'autres élèves, en particulier Théodore Monod (1902-2000) (Debaz, à paraître).

⁴ « In the French colonies, the scientific study of fisheries is considerably more advanced than in British territory, thanks largely to the enthusiasm of Professor Gruvel, who has a special research and teaching department devoted to the subject at the Museum of Natural History in Paris. [...] During the last thirty years Professor Gruvel has himself carried out fisheries research along most of the West African coast, especially at Port Etienne and Dakar in French West Africa [...] Port Etienne on the coast of Mauretania is the principal centre of development of fishery on modern lines. »

⁵ Médecin et aventurier, Jean-Baptiste Charcot multiplie les expéditions en Arctique et en Antarctique au début du XXe siècle, il meurt en 1936 au retour d'une expédition au Groenland.

date	pays visités par les missions	Objectifs
1905	Banc d'Arguin et baie du Lévrier (Mauritanie) en vapeur	
1905-1906	Baie du Lévrier (Mauritanie) en aviso	
1907	Côtes occidentale d'Afrique entre le Sénégal et la Guinée portugaise (Guinée-Bissau)	
1908	Mauritanie (côte de Nouakchott à Port-Étienne, à pied)	
1909-1910	Côte occidentale d'Afrique, entre le Sénégal et l'Union Sud-Africaine	
1912	Baie du Lévrier (Mauritanie) dans un langoustier breton	
1914	Tunisie	
<i>1914-1919 mobilisation</i>		
1921	Norvège	
1922	côte ouest marocaine	
1923	Iles Canaries, Mauritanie (Port-Étienne), Sénégal, Maroc	
1924	Algérie et Tunisie	
1925	Maroc	
1926	Maroc	
1927	Maroc	
1928	Syrie, Palestine et Egypte	
	Maroc	
1929	Syrie	
	Maroc	
1930-1939	2 missions en AOF	
	8 missions au Maroc	
	1 mission en Syrie (1931?)	
	1 mission au Canal de Suez (1936)	

Tableau 1: Gruvel en commis voyageur des pêcheries coloniales⁶

⁶ Pour établir ce tableau, nous nous sommes basés, jusqu'en 1930, sur Gruvel, (1930 : 10-11) et pour la partie 1930-1939 sur Tétry, (1970).

La fondation de Port-Étienne

La région du cap Blanc était déjà connue des Européens pour ses avantages, abondance du poisson et régularité des vents en particulier, et exploitée par les *Islenos* des Canaries. Déjà en 1840, Berthelot décrivait le potentiel industriel de la zone :

« [...] une pêche qui, bien que restreinte dans ses débouchés, pourrait, sous la protection d'un gouvernement éclairé, et à l'aide d'une organisation bien entendue, ne plus compter de rivale et se placer bientôt au premier rang. » (Berthelot, 1840 : 31)

Toutefois, les essais de réalisation de ce potentiel, bien que nombreux et variés ne s'étaient jusqu'alors guère montrés concluants (Froidevaux, 1905). C'est ainsi qu'en 1903, Ernest Roume (1858-1941), récemment nommé Gouverneur général de l'Afrique occidentale française, cherchant à développer l'emprise de la France sur une Mauritanie en cours de conquête, désigne la Société de géographie commerciale de Bordeaux pour constituer une Commission d'études des pêcheries de la côte occidentale d'Afrique. Cette commission, dirigée par Gruvel, secrétaire général de la Société, organise une mission d'exploration et d'exploitation industrielle de la faune ichtyologique du banc d'Arguin. Son inexpérience en matière piscicole n'est pas sans avoir suscité la critique du doyen de la faculté des sciences de Bordeaux :

« La question est donc complexe est difficile. Pour la trancher, il ne faudrait pas une mission d'amateurs occasionnels, recherchant le plaisir de faire un agréable voyage gratuit, mais bien un groupe d'une incontestable compétence... Les missions doivent rapporter à ceux qui les organisent, et non à ceux qui les accomplissent. » (Kunstler, 1905 :30, cité par Bange, 2011 :16)

Les attendus de cette mission sont multiples, mais restent explicités comme ceux d'une exploration scientifique à laquelle s'adjoint un aspect appliqué par l'établissement de deux listes d'espèces : celles qui seront les plus à même d'être consommées sur place et celles dignes d'être exportées vers le marché européen. Gruvel estime tout d'abord que cette mission pourrait donner lieu à la mise en place d'une série de campagnes sur le modèle des expéditions océanographiques du *Travailleur* et du *Talisman* des années 1880, qu'il connaît pour avoir travaillé sur les Cirripèdes que ces dernières avaient récoltés, et imagine pour ce faire l'usage d'une canonnière de Dakar, bâtiment à vapeur du même type que le *Travailleur* (Gruvel, 1903). Mais il doit surtout se conformer à une des attentes spécifiques du gouvernement de l'AOF : l'étude des techniques de transformation et surtout de conservation du produit de ces pêches pour son transport, dans la région et vers l'Europe (Froidevaux 1905 : 159).

Un autre but officiel de l'administration coloniale consiste dans la promotion auprès des tribus locales des richesses maritimes inexploitées que sont le sel et le poisson. Le projet est, ce faisant, de créer une zone commerciale contrôlée militairement et économiquement, et d'y attirer les caravanes afin d'établir une supervision des voies de communications et d'échanges :

« On connaît la Mauritanie, cet immense territoire situé sur la rive droite du Sénégal et infesté de Maures pillards sur lesquels nous n'avons pas une grande autorité : eh bien, si l'exploitation du banc d'Arguin pouvait réussir, M. Roume espère par ce moyen intéresser les tribus à l'exploitation des richesses de la mer : le sel et le poisson ; il espère détourner vers ce point les caravanes qui pourraient faire un échange de produits aussi fructueux pour elle que pour le Sénégal et même la métropole. » (anonyme, 1903 : 179)

Sur ce territoire colonial neuf, la création d'infrastructures est alors essentielle dans la stratégie politique d'appropriation, d'autant plus que la population nomadisante est difficilement contrôlable⁷.

Les questions officiellement posées à la mission restent cependant les suivantes :

« 1° De toutes les espèces capturées, quelles sont celles qui peuvent être consommées sur place par les indigènes et celles qui, mieux préparées, pourraient, avec avantage, affronter le marché européen ?

2° Pour ces dernières, plus spécialement, quel est le meilleur mode et le plus pratique, en ces parages, de conservation : l'huile, le séchage ou le fumage ?

3° Dans le cas où il serait utile d'établir des sècheries ou des fabriques de conserves, quelle région serait la plus favorable à l'installation de ces industries : la côte d'Afrique (le Sénégal en particulier), les Canaries ou l'Europe ?

4° Quel est l'outillage de pêche qu'il serait préférable d'employer ? Pourrait-on utiliser, au moins en certains points, les grands filets européens comme le chalut, la senne, le trémail ? Quel serait le rendement obtenu avec ces divers appareils, tant au point de vue de la quantité que de la qualité ?

5° Quel serait le meilleur armement à utiliser pour la pêche et la manœuvre des engins ? Bateaux à voile ou à vapeur ? Quel tonnage approximatif ? Quel nombre d'hommes serait nécessaire pour l'équipage et de quelle nature ? » (Gruvel, 1903 : 6)

Après cette longue préparation, Gruvel embarque le 17 janvier 1905, à trois heures de l'après-midi, du ponton des Quinconces à Bordeaux, sur le vapeur *la Guyane* spécialement aménagé, pour une campagne de quatre mois. Il s'est adjoint des collaborateurs du Muséum et de l'Institut zoologique de Bordeaux, deux capitaines au long cours, un chef de cuisine spécialiste des conserves, un saleur-trancheur de Terre-Neuve, un sécheur et des pêcheurs (anonyme, 1903 : 176). La mission opère au chalut, pendant trois mois, sur les 850 km de fond de sable coquillier du cap Blanc à la baie de Rufisque. Les poissons prélevés sont alors salés, fumés ou conservés dans l'huile (Regelsperger, 1906 : 130). De plus, une sècherie démontable sera testée et en particulier : « sur la côte, au poste de Novakchott [sic], à dix-huit kilomètres au sud de Portendik » (anonyme, 1903 : 178 ; Regelsperger, 1906 : 130)⁸.

A l'issue de cette mission, Gruvel conclura en faveur du potentiel et proposera la poursuite de l'exploitation dans la baie du Lévrier, ce qu'il liste ainsi :

« abondance extrême du poisson en espèces et en individus ; possibilité de le préparer sur la côte et même de le transporter « en vert » en France ; facilité de la création d'un centre de pêche dans la baie du Lévrier avec les installations nécessaires pour assurer efficacement la sécurité sur terre et sur mer, la production et la réserve d'eau potable, les relations avec la capitale de la colonie et l'Europe, l'embarquement et le débarquement des marchandises, etc., en un mot, tout ce qui est strictement nécessaire au développement d'une industrie comme celle de la pêche et de ses accessoires. » (Gruvel, 1911 : 153-154)

Toutefois, pour qu'une pêcherie puisse s'y installer durablement, il lui apparaît nécessaire d'assurer la sécurité sur terre, face aux attaques des Bizhan, et sur mer en mettant en place phares et balises le long de la côte afin de se prévenir des hauts fonds (Regelsperger, 1906 : 131).

La péninsule du cap Blanc paraît toute désignée pour Gruvel (1909 : 61-62), pour deux raisons principales :

⁷ Parmi ces infrastructures, le développement du chemin de fer, alors en cours au Sénégal et dans l'actuel Mali, était l'une des plus importantes pour Roume.

⁸ Le poste de Nouakchott est créé en 1903 à l'occasion de l'installation de ces sécheries.

- les qualités du site en tant que port de pêche : position géographique au centre d'une zone d'abondance ichtyologique, facilité d'accès aux bateaux de fort tonnage et qualité du mouillage dans la baie de Cansado ;
- son climat sec et aux températures modérées est salubre et favorable tant au séchage du poisson qu'à l'emménagement de familles européennes.

Une mission de décembre 1905 à mai 1906 à bord du *Goëland*, pour la création du « centre de pêches », amène une nouvelle fois Gruvel dans la baie du Lévrier. En mai 1906, débutent les travaux de construction de la ville qu'Ernest Roume nommera Port-Étienne par arrêté le 15 août 1907.

Mais pour la réussite du projet, il est encore nécessaire de régler les problèmes financiers liés d'une part aux tarifs douaniers d'entrée en métropole et d'autre part aux investissements d'installation et d'armement (Gruvel 1908 :131). Pour Gruvel, l'industrie des pêches des colonies doit permettre de compenser les déséquilibres financiers dus à l'achat de produits de nécessité aux empires coloniaux rivaux (Feytaud, 1921).

Une pêcherie dans le désert

A la suite de cette première expérience, Abel Gruvel va se consacrer entièrement à l'établissement de pêcheries dans les colonies françaises. Il obtient un premier congé de l'Instruction publique et en 1906 une mission permanente pour l'étude et l'organisation des pêches en AOF. Multipliant les expéditions, son projet est d'établir l'inventaire scientifique marin et fluvial des colonies françaises pour le proposer au public, du savant au commerçant, en vue de son exploitation méthodique et rationnelle. En 1930, il donnera une justification d'une toute autre ampleur à ses travaux, celle de nourrir les populations indigènes et de soutenir ainsi le développement colonial :

« J'ai pu me convaincre que la cause profonde, primordiale, de la mortalité infantile, l'un des plus terribles fléaux qui frappent ces races et menacent notre colonisation en la privant de la main d'œuvre indispensable, c'est la carence alimentaire, azotée et aminée de l'homme et surtout de la femme [...] La consommation normale du poisson donne aux populations de pêcheurs, une puissance de vie et de reproduction que l'on ne trouve guère ailleurs. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous cherchons, depuis plus de vingt-cinq ans, à multiplier partout où cela est possible, les pêcheries indigènes, ainsi que les méthodes de capture et surtout de conservation, de façon que le poisson puisse pénétrer dans l'intérieur du pays pour améliorer l'alimentation des races qui en sont encore privées » (Gruvel, 1930 : 49-50)

Il soutient le développement du port de pêche de Port-Étienne qui va s'équiper progressivement, en 1906-1907 selon les premières nécessités d'une telle structure (voir figure 2). Un des problèmes les plus urgents était celui de l'eau, aussi seront édifiées plusieurs citernes (2) et construit un appareil distillatoire (6). La sécurité sera mise en avant avec la présence d'un poste militaire (1) et d'un blockhaus (12). Des éléments administratifs et pratiques seront également intégrés au dispositif : une résidence (6), des bâtiments administratifs (7), une station de TSF (4), un appontement (9) et des voies Decauville⁹ (5 et 13). En 1908-1909, une « Compagnie coloniale de pêche et de commerce » tente vainement de s'établir, ses « usines et des sècheries » (14) seront reprises par le gouvernement colonial et prêtés aux pêcheurs (Gain, 1914 : 65 et Richet, 1920 : 260).

⁹ Les voies Decauville sont des rails métalliques à faible écartement facilement transportables et démontables.

Figure 2. Port-Étienne d'après Gruvel (1911 : 134)

Il apparaît que l'élément essentiel que doit assurer le projet pour sa réussite, tant du point de vue du gouvernement de l'AOF que de celui des intérêts des pêches, est celui de la sécurité militaire. Si la plupart des auteurs de l'époque se veulent rassurant, Louis Gain n'hésite pas à soulever cette question :

« Sous la protection du poste, la sécurité est absolue dans la baie ; mais au delà, à quelques kilomètres seulement, il est actuellement toujours dangereux de s'aventurer. Ce sont surtout les Oulad Delim, puissante tribu guerrière, dont il est bon de se méfier. Si leurs attaques sont peu à craindre, ils font tous leurs efforts (ils y parviennent d'ailleurs) pour empêcher les relations commerciales en ce point avec les tribus maraboutiques voisines. Ces dernières, ne se sentant pas encore suffisamment défendues, sont obligées de céder et d'obéir. » (Gain, 1914 : 65)

L'implantation de Port-Étienne croise une autre actualité, celle des problèmes de la pêche en métropole : crise sardinière en France et de la pêche à la morue en Atlantique Nord¹⁰. Aussi, les pêcheries ouest-africaine, parmi les plus proches de l'hexagone, sont proposées en remplacement, et les premiers pêcheurs bretons arrivent à Port-Étienne en 1909. De novembre à avril, une flottille de *dundees* en bois, affrétés par la « Société des Pêcheurs armoricain » de M. Galliard, mandataire aux Halles Centrales de Paris (Pavillon de la marée), va capturer des langoustes royales sur les côtes du Sénégal et de la Mauritanie (Richet 1920 : 260 ; Galliard, 1920). Cette première tentative est encore timide, nul ne sait si cette nouvelle espèce de langouste sera appréciée du marché français, et les Bretons restent prudents, le promoteur ne pouvant en recruter que sur l'île de Groix selon Galliard (1920). En 1910-1911 une série de lois va soutenir le dispositif, en octroyant primes à l'armement et à l'exportation sur les produits de la pêche française à la côte occidentale d'Afrique. Ainsi les prises vont se multiplier pour passer de 150 000 en 1911, à 200 000 en 1912, puis à 400 000 en 1913. Les réticences vont peu à peu s'effacer et les pêcheurs viendront d'autres ports : Concarneau, Audierne, puis Douarnenez et Camaret, sur leur compte personnel, pour la société d'exploitation (Galliard, 1920 ; Gain, 1914) ou pour la Société de pêche coloniale, coopérative de Douarnenez (voir Pencanalet-Kerivel, *infra*). Trois campagnes sont alors réalisables chaque année : de janvier à mars, d'avril à juin, et entre le mois d'octobre et le 15 décembre. En toile de fond, Port-Étienne, promu au rang de nouveau Terre-Neuve par de nombreuses publications, devait dédommager de la perte de l'ancien et permettre d'occuper les marins français « condamnés au repos » et que Gruvel (1911) espérait moins enclins à l'alcoolisme sous les chaleurs africaines.

De nouvelles difficultés ne tardent pas cependant à survenir : économiques, diplomatiques et techniques. D'une part, il semble que les conditions commerciales du dispositif, encore en cours de construction, ne soient pas si profitables aux pêcheurs :

« Si nos Bretons sont, en effet, comme chacun sait, d'intrépides marins et d'habiles pêcheurs, ils sont, en général, de forts mauvais industriels et de plus mauvais commerçants. [...] Il faudrait, à côté des pêcheurs et travaillant avec eux, un collaborateur, industriel et

¹⁰ Durant la première décennie du XXe siècle, l'effondrement des stocks de Sardine sur les côtes bretonnes et vendéennes mettent à mal une grande partie de l'économie de la pêche et des conserveries. A la même époque, la renégociation des droits de pêche amène l'abandon progressif de la pêche à la Morue dans les eaux de Terre-Neuve.

commerçant à la fois, qui s'occuperait exclusivement de la préparation et de la vente du poisson. » (Gruvel, 1914 : 16)

D'autre part, alors que c'est à Las Palmas que s'écoulait le poisson de la pêcherie, en janvier 1913 le gouvernement espagnol établit un droit de douane. Aussi les pêcheurs essaient d'écouler leurs captures à Dakar et à Conakry mais la saison demeure décevante. Tant que le problème de la conservation du poisson demeure, les possibilités d'accès au marché métropolitain restent faibles, et la question ne semble guère pouvoir être résolue qu'au travers d'installations frigorifiques à terre ou sur les chalutiers eux-mêmes (Gain, 1914 : 66-67).

Enfin, la rareté des pluies et l'absence de point d'eau douce (voir Marfaing, *infra*) condamnent le développement de l'installation, les citernes et appareils de distillation ne pouvant constituer qu'une solution d'appoint temporaire¹¹, aussi Louis Gain se permet en 1913 cette note de pessimisme :

« Nous le croyons encore loin, ce temps où les caravanes de l'Adrar, par exemple, viendront à la baie de Cansado échanger leurs productions contre les divers articles que pourraient leur procurer des comptoirs européens établis en cet endroit ; où les navires fréquentant les côtes africaines feront escale à Port-Étienne pour faire leur chargement et apporter du fret. » (Gain, 1914 : 67)

Après Gruvel

C'est alors qu'éclate la Grande guerre, Gruvel est mobilisé et les campagnes de pêche de Port-Étienne s'arrêtent. Il faudra attendre la fin du conflit pour que le port de pêche de la baie du Lévrier se rappelle au souvenir de la France. En 1918, lors d'un congrès d'agriculture coloniale tenu à Paris, Gruvel préside une séance qui tente de faire le bilan de l'expérience et d'en relancer la dynamique :

« la pêche et le transport du poisson frais et des langoustes vivantes paraissent parfaitement possibles dès maintenant et nous connaissons des armateurs et des marins qui sont tout prêts, les premiers à réorganiser cette industrie sur la côte occidentale d'Afrique, les seconds à prendre la mer pour aller recommencer la pêche qu'ils avaient si bien mise à l'honneur avant la guerre. » (Gruvel, 1918 : 690)

Cette réunion expose une partie des problèmes techniques qui nuisent à l'épanouissement de l'opération. En premier lieu, les langoustes stockées dans les bateaux viviers sont exposées à deux périls, d'une part, l'accumulation de leurs propres déjections qui nécessite de fréquentes navigations pour renouveler l'eau, d'autre part, la température trop élevée de l'eau lors du transport¹². A ces deux aspects s'ajoute le problème de l'armement, les navires utilisés étant des voiliers, il suggère de leur adjoindre un moteur auxiliaire ou de les changer pour des vapeurs pour accélérer le retour en métropole ou le permettre lors de la saison estivale. En outre, les pêcheurs bretons ne sont pas enclins à suivre les recommandations des scientifiques ou du ministère, préférant rester maîtres de leurs lieux de pêches et de leurs investissements. Enfin, la réunion ne le rappelle pas, mais les problèmes économiques demeurent face aux taxes douanières imposées au poisson vendu en territoire étranger.

¹¹ Les pluies de 1906 (149,5 mm), 1909 (200,9) et 1913 (301,1) ont pu entretenir l'illusion d'une alimentation naturelle des citernes, mais globalement de 1906 à 1922, la moyenne annuelle n'est que de 89,8 mm. « Encore faut-il remarquer que les chutes d'eau considérables (...) sont absolument isolées. » En 1913, 300 mm sont « tombés en un jour qui succédait à 36 mois dont le *total* s'élevait seulement à 6,1 mm ! » (Monod, 1928 : 33-34). La distillation d'eau de mer, gourmande en énergie, est abandonnée au début de 1924 (NdE).

¹² Ce qui, couplé avec le faible vent, a fait renoncer à organiser une campagne d'été voir Galliard, 1920 et Pencalet-Kerivel (*infra*).

Il est donc logique que le dispositif évolue, et avec la naissance de la SIGP se développe la préparation et la vente du poisson dans la sous-région. Gruvel, quand à lui, semble être moins focalisé sur Port-Étienne, élargissant son activité de développement des pêcheries à l'ensemble des colonies. Et c'est son jeune élève Théodore Monod qui prend la relève et entreprend de compléter l'inventaire de la faune marine de la zone lors d'une mission de décembre 1922 à octobre 1923 (Chabanaud & Monod, 1926 ; Monod, 1923, 1924, 1928).

L'instrument colonial semble cependant avoir tenu un certain nombre de ses promesses. Premièrement en implantant la loi du colonisateur et ainsi en participant aux tentatives de pacification de la région, deuxièmement en établissant un marché et des échanges entre les habitants de la région, des Bizhan aux Canariens mais également le long de la côte occidentale.

Bibliographie

- anonyme, 1903, « La Mission des pêcheries de la Côte occidentale d'Afrique à bord de la *Guyane* », Bulletin de la Société d'études et de vulgarisation de la zoologie agricole, n°6, pp. 176-180.
- Bange, Christian, 2011, « La physiologie appliquée dans les stations maritimes françaises de biologie entre 1880 et 1930 et les recherches de Raphaël Dubois à Tamaris », Bulletin mensuel de la Société linnéenne de Lyon, 80 (1-2), pp. 13-29.
- Berthelot, Sabin, 1840, *De la pêche sur la côte occidentale d'Afrique et des établissements les plus utiles aux progrès de cette industrie*, Paris, Béthune & Arthus Bertrand, 302p.
- Chabanaud, Paul & Monod, Théodore, 1926, « Les poissons de Port-Étienne. Contribution à la Faune Ichtyologique de la Région du Cap Blanc (Mauritanie Française) », Bulletin du Comité d'études historique et scientifique de l'AOF, avril-juin, vol 9, pp. 225-288.
- Debaz, Josquin, 2005, *Les stations de biologie marine et leurs périodiques scientifiques entre 1872 et 1914*, Paris, Thèse de doctorat, EHESS, 562p.
- Debaz, Josquin, (à paraître), « Développement de l'espèce et conservation des races. Abel Gruvel (1870-1941) et la protection de la nature dans les colonies françaises », Cahiers du Centre François Viète.
- Fan, Fa-ti, 2008 « Science in Cultural Borderlands: Methodological Reflections on the Study of Science, European Imperialism, and Cultural Encounter », East Asian Science, Technology and Society: an International Journal, n°1:2, pp. 213-231.
- Feytaud, Jean, 1921, « Sur les richesses inexploitées de notre domaine colonial », Bulletin de la Société d'études et de vulgarisation de la zoologie agricole, n°20, pp. 176-180.
- Froidevaux, Henri, 1905, « Les parages de pêche sahariens », Questions diplomatiques et coloniales, tome XIX, n°191, 1er février, pp. 40-41.
- Galliard, M., 1920, « Rapport sur la pêche en Mauritanie de la langouste royale et du poisson », in M. J. Chailley (dir.), *Congrès d'agriculture coloniale des 21-25 mai 1918*, Tome IV, agriculture indigène - élevage - hygiène - forêts - pêcheries, Paris, Challamel, pp. 705-706.
- Gain, Louis, 1914, « Port-Étienne et la baie du Lévrier », La Nature, n°2143, 20 juin, pp. 65-67.
- Germain, Louis, 1941, « Allocution prononcée aux obsèques de M. le professeur A. Gruvel », Bulletin du Muséum d'Histoire Naturelle, vol. 13 (2eS), n°5, pp. 365-366.
- Gruvel, Abel, 1902, « La Société d'études et de vulgarisation de la zoologie agricole », Bulletin de la Société d'études et de vulgarisation de la zoologie agricole, n°1, p. 2.
- Gruvel, Abel, 1903, *Organisation d'une mission pour l'étude de la faune ichtyologique du banc d'Arguin et son utilisation industrielle*, Bordeaux, J. Durand, 13p.
- Gruvel, Abel, 1905, *Monographie des Cirrhipèdes ou Thecostracés*, Paris, Masson, 472p.
- Gruvel, Abel, 1908, « Les pêcheries des côtes du Sénégal », La Nature, n°1810, 1er février, pp. 129-131.
- Gruvel, Abel, 1909, « Mission en Mauritanie. Études climatologiques, océanographiques et zoologiques sur les Côtes de la Mauritanie et du Sénégal appliquées à l'industrie des Pêches Maritimes », in *Ve congrès national des pêches maritimes des Sables-d'Olonne 1909, Ve Section*, Paris, Hôtel des Sociétés savantes, pp. 61-62.
- Gruvel, Abel, 1911, « Les pêcheries de l'Afrique occidentale française », Revue générale des sciences pures et appliquées, XXII, pp. 150-159.
- Gruvel, Abel, 1913, « Campagne d'hiver des pêcheurs bretons sur les côtes de Mauritanie et du Sénégal », Revue générale des sciences pures et appliquées, XXIV, pp. 14-16.

- Gruvel, Abel, 1918, « L'avenir des colonies au point de vue de la pêche », in M. J. Chailley (dir.), *Congrès d'agriculture coloniale des 21-25 mai 1918*, Tome IV, agriculture indigène - élevage - hygiène - forêts - pêcheries, Paris, Challamel, pp. 689-692.
- Gruvel, Abel, 1926, « Les animaux marins de nos colonies, sources de richesses industrielles pour la France », *La Science et la Vie*, n°113, novembre, pp. 389-396.
- Gruvel, Abel, 1930, *Titres et travaux scientifiques*, Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 130p.
- Gruvel, Abel & Bouyat, André, 1906, *Les pêcheries de la côte occidentale d'Afrique*, Paris, Challamel, 280p.
- Gruvel, Abel & Chudeau, René, 1909-1911, *A travers la Mauritanie occidentale (de Saint-Louis à Port-Étienne)*, Paris, Larose, 2 volumes : vol. 1, 1909, *Parties économique et générale*, 281p. ; vol. 2, 1911, *Partie scientifique*, 383p.
- Harrison Church R. J., 1962, « Port Étienne: A Mauritanian Pioneer Town », *The Geographical Journal*, vol. 128, n°4, December, pp. 498-504.
- Jaussaud, Philippe & Brygoo, Edouard-Raoul, 2004, « Gruvel Abel, Jean », in *Du Jardin au Muséum en 516 biographies*, Paris, Muséum national d'histoire naturelle, pp. 264-265.
- Kunster, Joseph, 1905, *La mission de pêche du Banc d'Arguin*, Imprimerie centrale de la Bourse, Paris, 69p.
- Monod, Théodore, 1923, « Les pêcheries de la baie du Lévrier », *Revue générale des sciences pures et appliquées (XXXIV)*, n°8, 30 avril, p227.
- Monod, Théodore, 1924, « Port-Etienne », *La revue maritime*, pp. 442-472.
- Monod, Théodore, 1928, « Une traversée du Sahara occidental ; de Port-Etienne à Saint-Louis », *Revue de géographie physique et de géologie dynamique*, mars-juin, pp. 1-42.
- Monod, Théodore, 1945, « Leçon inaugurale », *Bulletin du Muséum d'Histoire Naturelle*, 17 (2eS), n°2, pp. 180-200.
- Regelsperger, Gustave, 1906, « Les pêcheries du littoral saharien français (Mission GRUVEL) », *La Nature*, n°1705, 27 janvier, pp. 129-131.
- Richet, Étienne, 1920, *La Mauritanie*, Paris, Larose, 297p.
- Robin, Jean, 1955, « Maures et Canariens sur les côtes du Sahara occidental », *Notes africaines* n°68, octobre, pp. 101-105.
- Tétry, Andrée, 1970, « Abel Gruvel », in C. C. Gillispie (ed.), *Dictionary of Scientific Biography*, New York, Charles Scribner's Sons, 16, p. 1387.
- Worthington, Edgar Barton, 1958, *Science in the development of Afrika: a review of the contribution of physical and biological knowledge, South of the Sahara*, Hertford, S. Austin and sons, 462p.